

# Décentralisation, Participation et Développement Local en Tunisie: Une Investigation Empirique à partir d'une Modélisation par Equations Structurelles

Olfa BOUZAIENE FRIDHI

*Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives  
Tunisie  
olfabouzaienefridhi@gmail.com*

**Abstract :** Le but de cet article est d'analyser la relation entre la décentralisation, la participation citoyenne et le développement local. Notre démarche consiste à conduire une modélisation à équations structurelles pour proposer des échelles de mesure de la décentralisation, la participation, la fourniture d'infrastructures de base et du développement socioéconomique local. Cette modélisation permet de tester simultanément plusieurs relations de causalité. Les résultats des estimations menées sur 212 délégations tunisiennes appartenant aux 24 gouvernorats ont permis de dégager deux résultats majeurs. La faible autonomie financière constitue un handicap à la réussite du projet de la décentralisation. La confirmation du rôle médiateur de la participation témoigne de l'intérêt de cette notion lorsqu'on étudie l'impact la décentralisation sur le développement local : La participation des citoyens sous une forme ou sous une autre est une condition préalable pour la réussite de la décentralisation.

**Keywords :** Décentralisation, Développement local Participation publique, Modèle d'équations structurelles, PLS

## I. INTRODUCTION

La constitution de 2014 pose la décentralisation au-devant des stratégies de développement et de restructuration de l'Etat. Les nouvelles lois mettent en place les fondations d'un nouvel édifice social où la vraie révolution doit être décentralisatrice tout en gardant la Tunisie unie et indivisible. Ce choix est motivé par le double besoin de réduire les disparités régionales et de remédier à des dysfonctionnements des appareils administratifs.

En effet, la décentralisation accorde une dimension locale aux plans de développement, une nouvelle architecture des pouvoirs, une répartition renouvelée des compétences financières ; et une mise en place d'un appareil administratif local, et ce, par le choix des élus, les modèles de gestion et le renforcement des capacités locales.

Par ailleurs, les collectivités locales sont placées au centre du processus de développement avec des pouvoirs de décision délégués. A ce titre, la décentralisation, doit être accompagnée par une plus grande autonomie des régions où les différents acteurs de la société seront associés à la planification, la gestion des affaires locales et la fourniture des services. Cette nouvelle vision du décisionnel et de démocratie participative permet à un grand nombre de citoyens de passer d'une situation

de précarité et de vulnérabilité à une situation de bien-être supérieure.

On se propose dans ce papier de contribuer à une telle analyse à travers une étude de la relation entre la décentralisation et le développement socio-économique des régions. Pour cerner notre problématique, plusieurs questions auxiliaires sont soulevées et interpellent des réponses précises : jusqu'à quel point la décentralisation pourrait-elle améliorer l'efficacité des services publics ? Quel est l'effet de la proximité sur l'offre des services publics ? Existe-t-il d'autres facteurs qui agissent sur le développement local ? Est-ce que la participation des citoyens à la gestion des affaires locales a un impact sur leur bien-être ?

## II. LA DECENTRALISATION : LEVIER POUR LE DEVELOPPEMENT REGIONAL

Le concept de développement local est né depuis les années 80 suite à la prise de conscience du fait que les politiques d'aménagement du territoire, mises en œuvre pour réduire les grands déséquilibres géographiques et socio-économiques, ne peuvent trouver leur pleine efficacité qu'en s'appuyant sur une organisation des volontés des acteurs locaux.

Par ailleurs, la mobilisation des territoires en faveur du développement local vient pour consolider cette nouvelle approche de développement autant pour les espaces riches que déshérités, les pays avec régime fédéral que les pays centralisés, les pays de l'Union Européenne comme les pays d'Amérique du nord et les pays industrialisés comme les pays en développement. Cette mobilisation des territoires crée des dynamismes et des interactions qui ont pour but de réaliser un développement enraciné localement [1,2]

En conséquence, la décentralisation a commencé à faire son apparition dans les politiques et les actions qui visent à accorder à la dimension régionale une importance primordiale dans le développement. La décentralisation est retenu comme un des axes de réforme pour restructurer l'Etat afin d'améliorer la gestion des affaires publiques. Dans ce cadre, la décentralisation n'est pas une simple technique d'organisation du service public, elle paraît être motivée par la reconnaissance des limites de l'administration centrale et par le besoin d'améliorer la fourniture des services aux populations [3,4]

A ce propos, une interrogation majeure se pose: La décentralisation peut-elle offrir un cadre de concertation

représenté par la collectivité locale et reconnu par l'autorité administrative? Et pourrait-elle mener un développement enraciné localement ?

#### A. *Processus de décentralisation et champ d'action des collectivités locales*

L'intérêt du débat sur le développement local et la décentralisation consiste à valoriser l'action des collectivités territoriales. En effet, la décentralisation donne un cadre juridique intéressant pour légitimer l'action des collectivités. En Tunisie, le cadre constitutionnel des collectivités locales s'est largement développé en passant d'un seul article dans la constitution de 1959 (article 71) à un chapitre entier consacré au pouvoir local dans la constitution de 2014 (chapitre 7) et finalement à un code de collectivités locales promulgué en 2018 et composé de 400 articles qui a pour objet de déterminer les règles relatives à l'organisation des structures du pouvoir local, à leurs compétences et à leurs modalités de fonctionnement en vue de réaliser, dans le cadre de l'unité de l'Etat, la décentralisation et le développement global, juste et durable.

Il est souvent rappelé que les initiatives locales et régionales de développement sont conduites en principe au nom de l'intérêt général et s'inscrivent dans un projet territorial (au service de l'entreprise et du territoire). Pour obtenir les moyens financiers nécessaires à leurs actions et pour justifier leur choix, les collectivités locales élaborent un argumentaire visant à légitimer leurs initiatives : la défaillance de l'initiative privée, l'élaboration d'un développement fondé sur l'identité territoriale, le manque d'efficacité de l'action macroéconomique gouvernementale et la nécessité pour les territoires de se prendre en charge, etc.

Le champ d'intervention des communes ne se limite plus à ce qu'on appelle l'environnement général du développement (équipement public, infrastructure, etc.), ces collectivités doivent plutôt œuvrer directement dans les projets économiques et sociaux du développement. Par conséquent, les administrations centrales doivent céder des compétences aux collectivités locales, y compris des compétences en matière de gestion budgétaire et veiller à impliquer les différents acteurs locaux dans la gestion des affaires locales.

#### B. *Les types de décentralisation*

Pour répondre aux exigences du développement local, la décentralisation doit engager trois niveaux de décentralisation : la décentralisation politique, la décentralisation administrative et la décentralisation des finances [5].

La décentralisation politique permet de conférer aux citoyens ou à leurs élus plus de pouvoirs de décision. Elle vise à soutenir la démocratie en donnant aux citoyens plus d'influence dans la formulation et l'exécution des actions et des politiques publiques [6]. La décentralisation politique nécessite souvent des réformes constitutionnelles ou statutaires, la création d'un système politique pluraliste et l'implication des citoyens dans la vie locale.

Quant à la décentralisation administrative, elle correspond plutôt à un transfert des compétences, des responsabilités et des ressources financières à différents échelons des pouvoirs publics. La planification, le financement et la gestion sont

confiés à des unités d'administration locale, à des autorités publiques semi-autonomes ou à des municipalités.

Pour que les collectivités locales puissent exercer de manière efficace les fonctions administratives décentralisées, elles doivent disposer de revenus adéquats provenant soit de source locale, soit d'un transfert du gouvernement central. De même, qu'elles doivent avoir le pouvoir de décision concernant les dépenses.

La décentralisation des finances implique qu'on attribue aux niveaux inférieurs du gouvernement des pouvoirs relatifs aux dépenses et à la collecte de revenus. Le degré d'autonomie accordé aux collectivités locales est un facteur important pour déterminer quel type de décentralisation sera mis en œuvre [7].

Dans ce cadre, le problème d'autonomie financière se pose que ce soit sous un système fédéral ou unitaire : l'attribution de la personnalité juridique et des compétences devient une pure fiction si des moyens financiers ne sont pas mis à la libre disposition de ces collectivités [1]. On peut en déduire que l'autonomie locale des collectivités locales n'est réelle que si l'origine locale des ressources est dominante. Toutefois, on remarque dans certains cas, la faiblesse des ressources fiscales locales, ce qui constitue un obstacle à l'autonomie financière et montre la dépendance envers le pouvoir central.

#### C. *Implication des citoyens et démocratie locale*

« La décentralisation n'a pas seulement une valeur administrative ; elle a une portée civique puisqu'elle multiplie les occasions pour les citoyens de s'intéresser aux affaires publiques ; elle les accoutume à user de la liberté » [8].

La place du citoyen dans la vie locale est au cœur des débats actuels menés sur la décentralisation. Ceci renvoie à un rapport symbiotique entre la participation et la décentralisation. D'une part, pour exécuter un projet de décentralisation, il faut qu'il y ait des initiatives de participation locale. D'autre part, le processus de décentralisation en soi peut améliorer la participation des citoyens dans la gestion des affaires publiques en pratiquant une politique de proximité [1].

Le principe de la décentralisation suggère de donner au citoyen l'occasion de participer directement à la dynamique territoriale, ce qui signifie en matière économique de prendre des initiatives, d'assumer davantage un rôle d'acteur économique et social. La décentralisation implique désormais qu'une citoyenneté se mobilise à l'échelle du territoire, où se pose les problèmes d'aménagement, de transport, de sécurité, etc. Elle devrait reposer sur une véritable participation des citoyens à toutes les étapes de la mise en place d'un projet local. Ces étapes sont le diagnostic, la formulation des demandes, l'élaboration d'une stratégie, la définition des objectifs, la mise en œuvre du projet et son évaluation. Il s'agit d'aller au-delà de la transparence et la consultation de la population et de parvenir à établir une véritable relation de partenariat avec les habitants afin de rapprocher la prise de décision au citoyen [9].

En effet, le développement local ne peut plus être le domaine réservé aux élus, il doit associer la plus grande part de la population et l'impliquer au débat et donc :

- Fournir à la population l'occasion de forger collectivement ses buts, ses préférences et ses préoccupations ;
- Associer concrètement la population à l'identification des ressources matérielles et humaines disponibles localement.

Concernant les élections locales, elles constituent un outil opérationnel permettant de mettre en œuvre une démocratie de proximité. Le principe de l'élection locale, était complètement absent dans la constitution de 1959 avant de devenir une condition primordiale de la décentralisation dans le nouveau système administratif. L'article 133 de la constitution de 2014 montre que toutes les collectivités locales sont concernées par les élections (les conseils municipaux, régionaux et conseils des districts).

La participation des citoyens sous une forme ou sous une autre est une composante essentielle d'un projet de décentralisation réussi. Des élections à échéances régulières, référendums locaux, des conseils permanents public-privé et d'autres structures institutionnelles sont des conditions facilement identifiables qui pourraient renforcer l'accès des citoyens dans la gestion des affaires publiques.

Par ailleurs, la société civile joue un rôle important en contribuant à l'émergence de pouvoirs locaux forts, qui permettront de réduire les disparités régionales et développer des villes prospères et solidaires dans un environnement sain et attractif. On peut parler d'une nouvelle ère de dynamiques associatives et collaboratives. De nouvelles organisations ont été créées comme Iwarch, Bawsala, etc. afin de promouvoir les idéaux de démocratie, de participation civique et de gouvernement ouvert.

Les pouvoirs publics mobilisent différents moyens pour associer les citoyens au processus d'élaboration des politiques. Dans ce contexte, le budget citoyen et participatif constitue une mesure qui encourage la transparence et la participation des citoyens. D'autres instruments comme le portail gouvernemental de consultations en ligne (consultations-publiques.tn), les conférences, les affichages, les médias locaux ; l'open data, etc. permettent aux citoyens de participer aux affaires locales. Toutefois, de nombreuses initiatives restent ponctuelles et se placent particulièrement au niveau national. Il est recommandé d'élargir ces efforts en y incluant les groupes marginalisés, en particulier dans les régions rurales, et prendre des mesures pour sensibiliser les citoyens et les encourager à jouer un rôle actif [11].

#### D. Infrastructure de base et développement local

On considère que les routes, les télécommunications, l'électricité, l'assainissement sont indispensables au système économique. Une infrastructure adéquate et efficace est la condition nécessaire pour le développement de toute économie car elle est essentielle en raison de son impact sur l'efficacité et la croissance des autres activités économiques, sur la qualité de vie et sur le bien-être de la population. En Tunisie, il existe une forte disparité régionale entre les zones rurales et les zones urbaines que l'Etat cherche à réduire à travers une nouvelle politique de répartition adéquate des investissements publics. Les principales régions défavorisées sont les régions de l'ouest à prédominance rurale ou les jeunes chômeurs, ne disposant d'aucun moyen d'améliorer leurs conditions de vie, sont amenés à migrer vers les villes pour chercher du travail.

Pour cette raison, la recherche qui traite les questions du développement local accorde une importance particulière à la répartition spatiale des services et des infrastructures publiques. Plusieurs études ont montré que l'infrastructure de base a un impact sur l'activité économique. Dans leur modèle

d'équilibre général, Hirschman et al. [12] montrent que les routes facilitent l'accès aux services de santé, d'éducation et à l'emploi en Zambie. Mu et Van de Wall [13] ont montré que l'amélioration des routes rurales au Vietnam permet d'augmenter l'opportunité d'avoir un emploi de 11% pour les travailleurs non qualifiés. Khanam [14] montre que le développement du réseau des routes rurales dans différentes régions du Bangladesh permet, d'augmenter la scolarisation de 20% des garçons et de 14% des filles. Les routes rurales peuvent contribuer aussi à la réduction de la pauvreté [15]. Ces études confirment, dans une certaine mesure, la relation positive entre l'infrastructure physique et le développement économique et social.

### III. METHODOLOGIE DE RECHERCHE

En se référant aux éléments discutés tout au long de ce travail, nous tentons de resituer l'approche décentralisatrice de la conduite publique à la lumière des nouvelles exigences du développement. Nous mettons en évidence le caractère hétérogène de la décentralisation tout en se référant à l'environnement où elle est adoptée et mise en œuvre.

#### A. Revue de la littérature empirique

La plupart des travaux empiriques soulignent l'impact positif de la décentralisation sur l'offre des services publics. Bird et Rodriguez [16] montrent que la décentralisation a un effet positif sur l'éducation primaire, l'accès aux services de santé, le logement et l'infrastructure aux Philippines. Galiani et al. [17] quant à eux, prouvent que la décentralisation a un effet positif en matière d'éducation en Argentine. Enikolopov et Zhuravskaya [18] soulignent l'impact positif de la décentralisation sur les indicateurs de santé et de l'éducation (mortalité infantile, taux d'alphabétisme et nombre d'élèves par enseignant). Par contre, Robalino et al. [19] trouvent une corrélation négative entre le degré de décentralisation et le taux de mortalité. D'autres analyses empiriques fournissent néanmoins des résultats plus mitigés [20].

#### B. Modèle testé et hypothèses associées

Dans cette recherche, un modèle d'équations structurelles est utilisé pour analyser l'apport de la décentralisation vis-à-vis de l'offre des services publics et pour essayer de montrer que la décentralisation appréhendée par l'autonomie financière et la participation publique permet d'améliorer le niveau de développement d'une région donnée.

L'échantillon est constitué de 212 délégations appartenant aux 24 gouvernorats, cet échantillon est obtenu selon la disponibilité des données. Les deux sources de données essentiellement utilisées sont l'INS et le résultat de l'évaluation de la performance des municipalités élaboré par le ministère des affaires locales et de l'environnement pour l'année 2017.

L'hypothèse centrale sur laquelle repose cette étude consiste à considérer la décentralisation comme un facteur explicatif du niveau du développement local.

Partant, nous vérifierons cinq hypothèses associant la décentralisation et le niveau de développement local :

**Hypothèse 1:** Le degré d'autonomie financière agit positivement sur la participation.

**Hypothèse 2 :** La participation locale a un effet structurel positif sur l'offre des infrastructures de base.

**Hypothèse 3:** Le degré d'autonomie influence positivement l'offre des infrastructures de base.

**Hypothèse 4:** La participation médiatise la relation entre la décentralisation et la fourniture d'infrastructures et des équipements de base

**Hypothèse 5:** L'effet de la décentralisation et de la participation sur le développement socioéconomique est significativement positif

**Hypothèse 6:** La relation entre la décentralisation et le développement est médiatisée par deux variables (la Participation et l'offre des infrastructures de base).

Les liens entre la fourniture de l'infrastructure de base, le développement socioéconomique, la participation et la décentralisation retenus sont représentés dans la figure ci-dessus

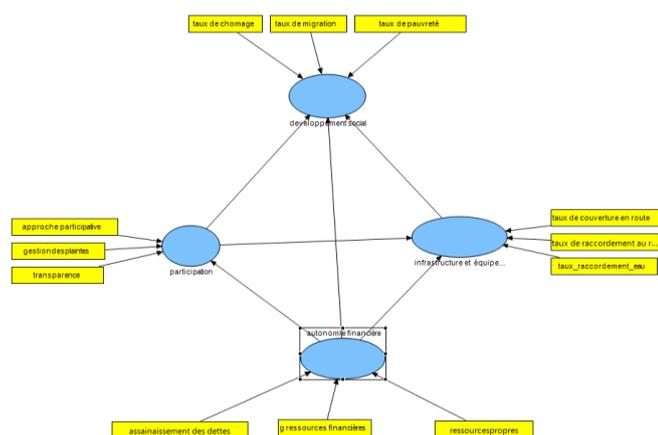


Figure 1 : Modèle de recherche et hypothèses à valider

### C. Les instruments de mesure et leurs items

Avant de s'enquérir des indicateurs censés mesurer un construit, il est nécessaire de préciser la nature de la relation entre la variable latente et les variables manifestes qui lui sont rattachées. Il existe deux types de relation entre une variable latente et ses variables manifestes ; soit le construit se reflète dans les indicateurs qui le mesurent, et dans ce cas, on est en présence d'un modèle de mesure réflexif, ou soit le construit est formé par les indicateurs qui le mesurent et il s'agit dans ce cas d'une variable formative. La distinction entre l'approche réflexive et l'approche formative est primordiale pour déterminer la nature de la relation causale entre la variable latente et ses variables manifestes, elle a des conséquences importantes tant en termes d'opérationnalisation des construits que de validation des instruments de mesure [21]

Notre modèle comporte quatre construits :

-Le construit de l'autonomie financière a une relation de nature formative avec ses indicateurs de mesure. Il est composé de trois items : Gestion de la dette, Ressources propres, Gestion des ressources financières.

-Le construit de la participation citoyenne a une relation de nature formative avec 3 items : Approche participative, Transparence et Accès à l'information et Gestion des plaintes

- Le construit de l'infrastructure et les équipements de base reflète le niveau du développement de l'infrastructure dans une région donnée est de nature formative, il est composé de 3 items : Taux de raccordement à l'eau potable, Raccordement

au réseau d'assainissement et Taux de couverture en routes classées.

- Le construit de développement socioéconomique est de type formatif, il est formé de 3 items : Taux de migration, Taux de chômage, et Taux de pauvreté.

### D. Présentation de la méthode PLS

Pour une brève présentation de la méthode PLS, Tennenhaus [22] synthétise clairement les principaux avantages de la méthode PLS : cette méthode permet de traiter des modèles relationnels complexes, comportant un grand nombre de variables, avec l'assurance d'obtenir une solution admissible classique. Elle est généralement utilisée dans une optique prédictive, notamment dans les modèles économétriques où il s'agit d'obtenir une prédiction correcte du niveau des variables indépendantes en fonction des variables dépendantes : La méthode PLS ne nécessite pas la multi-normalité des variables (qui est exigée dans le cas des méthodes basées sur l'analyse des covariances). Elle peut fonctionner avec des variables nominales, d'intervalle ou continues. Les contraintes de taille d'échantillon sont également plus souples et les échelles de mesure ne doivent pas être largement éprouvées [23]. Ceci se révèle donc bien adaptée à des analyses de type exploratoire.

### IV. Mise en œuvre de la régression PLS, validation et estimation du Modèle

Pour la mise en œuvre des analyses de régression, l'ensemble des traitements ont été réalisés sur SmartPLS (version 2.0 M3), particulièrement bien adaptés à cette étude. Nous nous basons notamment sur les recommandations de Sosik & al [23]. La procédure de validation et d'estimation passe d'abord par l'examen des caractéristiques générales des variables du modèle (statistiques descriptives, niveau et significativité des corrélations) ensuite, il faut s'assurer de la validité du modèle de mesure (qualité de la mesure des variables latentes), en utilisant des procédures de validation adaptées aux variables formatives retenues dans ce modèle. Finalement, le modèle structurel est testé à l'épreuve des hypothèses formulées.

TABLEAU 1  
LA CORRELATION ENTRE LES VARIABLES LATENTES

	Autonomie Financière	développement socioéco	Infrastructure de base	Participation
Autonomie Financière	1			
développement socioéco	-0,25	1		
Infrastructure de base	0,20	-0,471	1	
Participation	0,286	-0,164	0,367	1

Toutes les corrélations entre les variables supposées liées entre elles dans notre modèle sont significatives

### A. La validation du modèle de mesure

Notre modèle comporte un seul type de variable formative, ce qui amène une procédure de validation de modèles de mesure adaptée aux modèles de mesure formative. Dans tous les cas, la significativité des coefficients calculés sera évaluée par une procédure de bootstrapping. [24]: cette méthode consiste à répliquer l'estimation du modèle sur un grand nombre de sous échantillons constitués aléatoirement dans

l'échantillon principal (notre modèle a été testé sur 5000 échantillons de 500 observations). Les coefficients sont jugés significatifs si t de Student calculé sur la moyenne des échantillons sont supérieurs à 1,968.

Diamantopoulos et Winklhofer [25] proposent d'évaluer la pertinence des construits formatifs en s'assurant que les indicateurs de mesure contribuent significativement au construit formatif. Les résultats dégagent qu'elles présentent toutes des contributions positives et significatives ( $t > 1.96$ ). La multi-colinéarité est mesurée par des ratios dénommés VIF qui signalent la part de variance d'une variable expliquée par les autres variables. Dans le cadre de cette recherche, aucun problème de multi-colinéarité n'apparaît dans les résultats puisque toutes les valeurs du VIF sont inférieures à 10.

Henseler et al. [26] avancent que les indicateurs formatifs ne doivent jamais être rejetés sur la simple base des résultats statistiques pour ne pas changer le contenu d'un index formatif. Par conséquent, le chercheur doit conserver à la fois des indicateurs formatifs statistiquement significatifs et statistiquement non significatifs si ceci est justifié du point de vue conceptuel. Suivant ces recommandations, nous avons conservé des indicateurs statistiquement non significatifs afin de ne pas altérer le domaine conceptuel des construits. Nous avons également procédé à la backward élimination pour s'assurer que les résultats du modèle interne restent stables. Les structures finales des index ne posent pas de problème de multi-colinéarité (VIF de 1 à 6, inférieur au seuil de 10).

TABLEAU 2  
 ANALYSE DE LA VALIDITE DES CONSTRUITS FORMATIFS

Outer Weights (Mean, STDEV, T-Values)	Original Sample (O)	T Statistics
<b>approche participative -&gt; participation</b>	0,299	2,08
<b>Gestion des plaintes -&gt; participation</b>	0,157	0,648
<b>transparence -&gt; participation</b>	0,903	8,362
<b>assainissement des dettes -&gt; autonomie financière</b>	0,61	3,883
<b>ressources financières-----&gt; autonomie financière</b>	0,188	0,714
<b>ressources propres -&gt; autonomie financière</b>	0,70	5,024
<b>taux de chômage -&gt; développement socioéconomique</b>	0,519	3,876
<b>taux de migration -&gt; développement socioéconomique</b>	-0,437	3,08
<b>taux de pauvreté -&gt; développement socioéconomique</b>	0,450	3,436
<b>taux de raccordement au réseau d'assainissement -&gt; infrastructure et équipement de base</b>	0,336	1,973
<b>taux de couverture en route -&gt; infrastructure et équipement de base</b>	0,472	3,901
<b>taux_raccordement_eau -&gt; infrastructure et équipement de base</b>	0,420	2,77

*B. L'évaluation du modèle structurel*

Dans notre modèle à équations structurelles, nous avons eu recours au bootstrap car il fournit deux mesures essentielles du

modèle structurel: une valeur de t (similaire au t-test) et R<sup>2</sup> (de même que celui de régressions multiples). Le pouvoir prédictif du modèle peut être évalué à l'aide de R<sup>2</sup> qui découle du Bootstrap. Le tableau suivant présente les valeurs de R<sup>2</sup> pour chacune des variables dépendantes dans le modèle. Les résultats témoignent d'une qualité satisfaisante de l'ajustement du modèle.

TABLEAU 3  
 VALEUR DE R<sup>2</sup> ET R<sup>2</sup> AJUSTE DU MODELE

R Square	
<b>autonomie financière</b>	-
<b>développement socioéconomique</b>	0,248648
<b>infrastructure et équipement de base</b>	0,146312
<b>participation</b>	0,081945

Toutes les valeurs R<sup>2</sup> respectent la limite de 0,10 minimum suggéré par Sosik et al. [23] à l'exception de l'indicateur autonomie financière qui ne reçoit aucune relation à estimer. La valeur la plus forte R<sup>2</sup> est celle de l'indicateur de développement socioéconomique (0,25) ce qui indique que 25% de l'utilisation de l'indicateur de développement social peut être expliquée par les construits utilisés dans le modèle. La seconde est l'infrastructure de base (0,14), tandis que le plus bas est celui du construit participation (0,08).

*C. Le résultat de la modélisation par équations structurelles (SEM)*

Un modèle SEM a été mis en place pour tester les relations postulées entre les différents construits. Le lien entre l'infrastructure de base, le développement socioéconomique, la participation et la décentralisation retenus est représenté dans la figure ci-dessus. La procédure de rééchantillonnage Bootstrap nous a permis de s'assurer de la significativité statistique des coefficients du modèle.

TABLEAU 4  
 PATH COEFFICIENTS (MEAN, STDEV, T-VALUES)

	Original Sample (O)	Sample Mean (M)	Standard Deviation (STDEV)	T Statistics
<b>Autonomie financière -&gt; développement socioéconomique</b>	-0,087	-0,082	0,068	-1.28
<b>Autonomie financière -&gt; infrastructure et équipement de base</b>	0,088	0,096	0,060	1,461
<b>Autonomie financière -&gt; participation</b>	0,291	0,31	0,081	3,57
<b>infrastructure et équipement de base -&gt; développement socioéconomique</b>	-0,442	-0,445	0,049	-9,009
<b>Participation -&gt; développement socioéconomique</b>	0,060	0,050	0,072	0,8337
<b>Participation -&gt; infrastructure et équipement de base</b>	0,345	0,346	0,080	4,290

Ce modèle appelle plusieurs commentaires : la décentralisation (appréhendé par le degré d'autonomie financière) a une action structurelle significative sur la participation, ce qui confirme la théorie. En effet, la décentralisation est avant tout un facteur de renforcement du pouvoir des populations. Dans cette optique, la décentralisation permet de partager le pouvoir, les ressources et les responsabilités, de rapprocher géographiquement l'administration des administrés et d'impliquer les populations locales dans le processus de décision. L'hypothèse 1 est validée : La décentralisation est indissociable d'une approche participative de la gestion des affaires publiques.

Les résultats montrent que la participation affecte positivement la fourniture des infrastructures de base. Dès lors, nous acceptons l'hypothèse 2 : En effet, une gestion publique participative, responsable et efficace, permet de mettre les activités de l'Etat et des citoyens au service de la réalisation des objectifs du développement social et économique de la région.

En ce qui concerne l'effet de l'autonomie financière sur l'offre de l'infrastructure de base, nous n'avons pas pu le mettre en évidence puisque le degré d'autonomie financière est très faible (hypothèse 3 non validé).

Le degré de décentralisation évalué par les recettes fiscales de l'ensemble des communes, ne représente qu'environ 2.4% des recettes fiscales de l'Etat. A partir de ce constat, nous déduisons que la dépendance envers le pouvoir central constitue un obstacle à l'autonomie financière. L'origine locale des ressources est extrêmement faible et les collectivités locales ne bénéficient en matière de gestion de leurs ressources que d'une compétence extrêmement marginale. Nos résultats montrent qu'on ne peut pas parler d'autonomie financière qui

aura un réel impact sur la qualité de services publics et sur le développement local

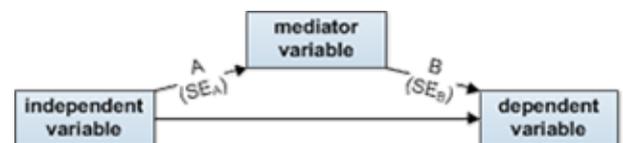
Pour vérifier l'hypothèse 4, nous testons l'influence de la variable médiatrice (participation) sur la relation entre autonomie financière et infrastructures de base. Pour ce faire, Kenny et al., [27] proposent quatre étapes. Premièrement, la variable indépendante prédit la variable dépendante ; Selon certains auteurs (MacKinnon et al., [28,29] , cette étape n'est pas nécessaire. Deuxièmement, que la variable indépendante prédit le médiateur ; troisièmement, que le médiateur prédit la variable dépendante ; et enfin, que la variable indépendante ne prédit pas la variable dépendante lorsque l'on neutralise les effets du médiateur. La quatrième étape sert à déterminer si le rôle d'un médiateur est complet ou partiel.

Les résultats de l'analyse des relations entre les variables indiquent qu'elles sont significativement corrélées, ce qui indique que les conditions pour vérifier le rôle médiateur de la participation sont satisfaites : l'autonomie financière améliore significativement la participation et la participation a une influence significative sur l'infrastructure.

TABLEAU 5  
 TEST DE L'EFFET MEDIATEUR

Régression	Original	Standard error	T Statistics
<b>Autonomie financière=&gt; participation</b>	0,291	0,081	3,571
<b>Participation =&gt; infrastructure et équipement de base</b>	0,345	0,081	4,2903
<b>Autonomie financière =&gt; infrastructure et équipement de base</b>	0,088	0,06	1,4614

L'influence particulière de l'autonomie sur la fourniture des infrastructures n'est pas significative. Cela indique que la participation est plutôt un médiateur parfait qui transmet intégralement l'impact de l'autonomie financière sur la fourniture de l'infrastructure.



Afin de vérifier si le rôle médiateur de la participation est significatif ou non, un test de Sobel a été effectué dans le tableau suivant :

TABLEAU 6  
 TEST DE SOBEL

<b>Sobel test statistic</b>	<b>2.774</b>
<b>One-tailed probability</b>	<b>0.002</b>
<b>Two-tailed probability</b>	<b>0.005</b>

Les résultats indiquent que le rôle médiateur de la participation dans la relation entre décentralisation financière et l'infrastructure est confirmé de manière significative.

Bien que l'autonomie financière n'exerce pas un effet direct sur l'infrastructure et l'équipement de base, il existe un effet

de médiation exercé entre l'autonomie financière et la fourniture d'infrastructure de base. Le rôle médiateur de la participation locale confirme l'intérêt de cette notion lorsqu'on étudie l'impact de la décentralisation financière sur le développement. Concrètement, il s'agit de confier aux échelons décentralisés le pouvoir de gestion, à la fois, d'un certain nombre de biens publics et la recette destinée à les financer. En effet, la proximité avec les administrés favorise la transparence de cette gestion ce qui permet d'améliorer l'efficacité et l'efficience de l'administration locale. Par conséquent, la décentralisation permet de rapprocher les institutions publiques des populations et de les rendre ainsi plus impliquées dans la gestion des affaires locales.

Dans le domaine de l'évaluation des actions publiques, les liens établis entre décentralisation et qualité des services publics sont généralement limités et les bilans sont mitigés. L'impact de la décentralisation et de la participation sur le développement socioéconomique des régions n'a pas été validé directement dans notre modèle (hypothèse 5 non validé). Par contre, nous avons pu mettre en évidence une relation entre la décentralisation financière et le développement en utilisant des variables intermédiaires.

En effet, nous avons pu démontrer que le développement de l'infrastructure et des équipements est un déterminant important du développement socioéconomique. C'est la qualité de l'infrastructure qui incite les entreprises à s'installer dans une région donnée et agit donc positivement sur la création d'emplois et sur les conditions de vie des populations.

Par ailleurs, le modèle montre que la participation constitue un mécanisme génératif à travers lequel la décentralisation est capable d'améliorer l'offre de l'infrastructure et des équipements de base. Cette relation est complétée par le rôle de l'infrastructure de base dans la relation entre décentralisation et développement<sup>1</sup>, ce qui nous permet de valider l'hypothèse 6.

## V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Pour tenter de mettre en évidence les impacts directs et indirects de la décentralisation sur le développement socioéconomique, nous nous sommes basés sur les méthodes d'équations structurelles (MES). Le recours à ce genre de modèle se justifie du fait qu'ils sont aujourd'hui largement employés lorsqu'il s'agit de tester des modèles de causalité complexes, incorporant plusieurs variables latentes.

Nous avons pu démontrer qu'il existe une relation entre la décentralisation et le développement, les variables participation et infrastructures de base sont des variables médiatrices qui représentent des mécanismes générateurs permettant de transférer l'effet de la décentralisation sur le développement.

Nous avons également dégagé la faible autonomie des régions qui empêchera d'atteindre les objectifs visés, ce qui suscite des interrogations majeures : comment pourra-t-on surmonter les problèmes de financement qui ont toujours existé au niveau des régions ? La finance locale trouvera-elle dans le nouveau cadre administratif et politique la garantie budgétaire pour financer convenablement les actions de développement

<sup>1</sup> Nous testons l'influence de la variable médiatrice (infrastructures de base) sur la relation entre participation et développement socioéconomique. Les tests effectués confirment le rôle médiateur d'une manière significative.

local? Les compétences locales sont-elles préparées aux instruments de la décentralisation ?

Il est également important de révéler qu'aucune vision claire sur les attributions ni sur les prérogatives des collectivités locales, n'est établie. Dans le code des collectivités locales les compétences de chaque type de collectivité locale n'ont pas été clairement bien définies.

Par ailleurs, la participation des citoyens et de la société civile est considérée comme un axe important pour la réussite de la politique de décentralisation et elle est désormais protégée par la constitution et la loi. (L'article 139 de la constitution tunisienne de 2014 et le code des collectivités locales). Des mécanismes fiables devront donc exister officiellement pour donner la possibilité aux citoyens de participer aux prises de décisions et même de co-décider avec les autorités locales dans certains cas bien précis. Cependant, le concept même de la participation est flou. Si la représentation de ces acteurs dans les conseils locaux est maintenant garantie, comment éviter les anciennes dérives telles que la simplification de la participation à une simple consultation des citoyens?

Par ailleurs, traditionnellement, pour engager un processus de décentralisation, on doit d'abord renforcer la capacité locale avant de procéder au transfert des responsabilités et des revenus aux autorités locales. Cette approche traditionnelle est en train de changer car il devient plus évident que la capacité s'accroît au fur et à mesure que les systèmes de décentralisation arrivent à maturité. La décentralisation peut être le meilleur moyen de renforcer la capacité locale. Par conséquent, pour accroître les moyens d'action des autorités locales et leur capacité à élaborer et exécuter les politiques locales, il faut :

- Que le gouvernement central maintient l'équité dans les dépenses en faveur des collectivités territoriales, fournit les compétences nécessaires et assure une formation appropriée aux agents publics locaux.
- Renforcer la coopération régionale et interrégionales à travers le réseautage institutionnel pour la conception et la réalisation de programmes d'action multi-acteur et multi-professionnel dans un esprit de partage de risque.
- Créer un cadre favorable à l'investissement privé et aux affaires. Ceci peut se produire à travers les modalités de concertation et de partenariat entre des élus locaux et les autres acteurs.

## REFERENCES

- [1] Carrière JP, Demazière C. Les disparités spatiales en Europe du sud sont-elles liées au niveau de décentralisation ? Coloquio de GRERBAM: Les Échelles Territoriales du Partenariat Euro-Méditerranéen, Vérone. 1998:12-3.
- [2] Proulx MU. Territoires et développement économique. Editions L'Harmattan; 1998.
- [3] Tiebout CM. A pure theory of local expenditures. *Journal of political economy*. 1956 Oct 1;64(5):416-24.
- [4] Oates WE. *Fiscal federalism*. Books. 1972 Jul 1.
- [5] Faguet, Jean-Paul. "Decentralization and governance." *World Development* 53 (2014): 2-13..
- [6] Rodriguez-Acosta, Cristina A., and Allan Rosenbaum. "Local government and the governance of metropolitan areas in Latin

L'influence de la participation sur le développement n'est pas significative. Cela indique que la participation est plutôt un médiateur parfait qui transmet intégralement l'impact de la participation sur le développement local

- America." *Public Administration and Development: The International Journal of Management Research and Practice* 25, no. 4 (2005): 295-306..
- [7] Bird, Richard, and François Vaillancourt. "Décentralisation financière et pays en développement : concepts, mesure et évaluation." *L'Actualité économique* 74, no. 3 (1998): 343-362..
- [8] De Tocqueville A. Alexis de Tocqueville on democracy, revolution, and society. University of Chicago Press; 1982 Sep 15.
- [9] Marcou, Gérard. "L'État, la décentralisation et les régions." *Revue française d'administration publique* 4 (2015): 887-906..
- [10] Manor J. The political economy of democratic decentralization. The World Bank; 1999 Mar 1.
- [11] OCDE. Ensemble pour améliorer les services publics: Partenariat avec les citoyens et la société civile, Examens de l'OCDE sur la gouvernance publique, Éditions OCDE (2014).
- [12] Hirschman, Albert O. *The strategy of economic development*. No. 04; HD82, H5. 1985.
- [13] Mu, Ren, and Dominique Van de Walle. *Rural roads and poor area development in Vietnam*. The World Bank, 2007.
- [14] Khanam, Bilkis R. "Contributions of highway capital to output, cost, and productivity growth: Evidence from the Canadian goods-producing sector." (2001): 4866-4866.
- [15] Fan, S., Zhang L. X., et Zhang, X. B. " Growth, Inequality, and Poverty in Rural China: The Role of Public Investments " *Research Report 125, International Food Policy Research Institute, Washington, D.C. 11.(2002)*.
- [16] Bird, Richard, and Edgard R. Rodriguez. "Decentralization and poverty alleviation. International experience and the case of the Philippines." *Public Administration and Development: The International Journal of Management Research and Practice* 19, no. 3 (1999): 299-319.A. Karnik, "Performance of TCP congestion control with rate feedback: TCP/ABR and rate adaptive TCP/IP," M. Eng. thesis, Indian Institute of Science, Bangalore, India, Jan. 1999.
- [17] Galiani, Sebastian, Paul Gertler, and Ernesto Schargrotsky. "School decentralization: Helping the good get better, but leaving the poor behind." *Journal of public economics* 92, no. 10-11 (2008): 2106-2120.
- [18] Enikolopov, Ruben, and Ekaterina Zhuravskaya. "Decentralization and political institutions." *Journal of public economics* 91, no. 11-12 (2007): 2261-2290..
- [19] Robalino, David A., Oscar F. Picazo, and Albertus Voetberg. *Does fiscal decentralization improve health outcomes? Evidence from a cross-country analysis*. The World Bank, 2001.
- [20] Livingston, Jeffrey A., and Omar Azfar. "Federalist Disciplines or Local Capture? An Empirical Analysis of Decentralization in Uganda"(2010).
- [21] Diamantopoulos A. Incorporating formative measures into covariance-based structural equation models. *MIS quarterly*. 2011 Jun 1:335-58.
- [22] Tenenhaus M. La Régression PL. théorie et pratique. Technip, Paris. 1998.
- [23] Sosik JJ, Kahai SS, Piovoso MJ. Silver bullet or voodoo statistics? A primer for using the partial least squares data analytic technique in group and organization research. *Group & Organization Management*. 2009 Feb;34(1):5-36.
- [24] Efron B. Estimating the error rate of a prediction rule: improvement on cross-validation. *Journal of the American statistical association*. 1983 Jun 1;78(382):316-31.
- [25] Diamantopoulos A, Winklhofer HM. Index construction with formative indicators: An alternative to scale development. *Journal of marketing research*. 2001 May;38(2):269-77.
- [26] Henseler J, Ringle CM, Sinkovics RR. The use of partial least squares path modeling in international marketing. In *New challenges to international marketing* 2009 Mar 6. Emerald Group Publishing Limited.
- [27] Kenny DA, Mannetti L, Pierro A, Livi S, Kashy DA. The statistical analysis of data from small groups. *Journal of personality and social psychology*. 2002 Jul;83(1):126.
- [28] MacKinnon DP, Warsi G, Dwyer JH. A simulation study of mediated effect measures. *Multivariate behavioral research*. 1995 Jan 1;30(1):41-62.
- [29] MacKinnon DP, Krull JL, Lockwood CM. Equivalence of the mediation, confounding and suppression effect. *Prevention science*. 2000 Dec;1(4):173-181.

